



CH-3003 Berne
fedpol, War

- SKF
Bureau suisse de coordination pour les feux d'artifice
- Fabricants (Suisse)
- Importateurs

N° de dossier:
Votre référence:
Notre référence: 2013-02-00000694/War
Dossier traité par: Rolf von Wartburg
Berne, le 26 avril 2013

Vente de pièces d'artifice des catégories 1, 2 et 3

Seules les pièces d'artifice munies d'un numéro d'identification-CH pourront être commercialisées

Madame, Monsieur,

L'homologation des engins pyrotechniques a été intégrée à l'art. 24 de la nouvelle ordonnance du 27 novembre 2000 sur les substances explosibles (ordonnance sur les explosifs, OExpl; RS 941.411), entrée en vigueur le 1^{er} février 2001. Sur la base des dispositions transitoires, les dernières demandes d'importation en Suisse sans homologation de pièces d'artifice des catégories 1, 2 et 3 ont été autorisées jusqu'au 31 janvier 2008. Les pièces d'artifice qui ont été importées jusqu'à cette date peuvent encore être distribuées légalement dans les commerces de détail.

D'après les retours suite à notre circulaire du 19 janvier 2011, nous estimons que les importateurs ne disposent plus de stocks importants. Dès lors, douze ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance, l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie (OCEP) a décidé que la vente de pièces d'artifice des catégories 1, 2 et 3 sans l'homologation correspondante ou le numéro d'identification ne sera plus autorisée à partir du **1^{er} janvier 2014**.

En conséquence, les stocks encore disponibles auprès des importateurs et détaillants peuvent être vendus dans les commerces jusqu'au 31 décembre 2013. Les surplus éventuels (sans homologation et sans numéro d'identification) ne pourront plus être vendus au-delà de cette date et devront être détruits selon les règles.

Nous vous prions de transmettre cette information à vos détaillants. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de la police fedpol



Claude Muller

Chef de l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie

Copie pour information à:

- Service scientifique et de recherches (SSR), 8004 Zurich
- Organes d'exécution des cantons